

07 oct 2022 -18:22

Appartient à Conseil des ministres du 7 octobre 2022

Dispositions diverses relatives à la sélection des agents de l'État et aux examens linguistiques - Deuxième lecture

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal portant des dispositions diverses relatives à la sélection des agents de l'État et aux examens linguistiques.

Le projet, adapté à l'avis du Conseil d'État, vise à lever certains obstacles à l'efficacité des sélections et à rendre la fonction publique fédérale plus attrayante pour les personnes expérimentées.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be